

Compte Rendu : COPIL Bavard' âge

Vendredi 07 Juin 2019 à 14H30 : Salle Polyvalente le PESCHER

Personnes présentes :

Mme BELGACEM Yolande : Elue + membre de Famille Rurale
M. BOUCHET Jean-Paul : Président de l'échelon local MSA de Beaulieu, Beynat et Meyssac
Mme CALES Sylvie : Bénévole secteur de MEYSSAC
Mme CHAMP Renée : Elue CIAS Midi Corrèzien et Bénévole : secteur : Beynat
Mme CLAVEL Danielle : Présidente du club des Bruyères de BEYNAT
M. CLUZAN Jean-Claude : Président Départementale de Génération Mouvements
Mme CLUZAN Geneviève
Mme DELPECH Isabelle : Directrice Action Sociale CIAS Midi Corrèzien
Mme DUMOND Christine : Assistante Sociale MSA
Mme LANDON Magali-: Coordinatrice du Conseil Départemental de l'Autonomie
Mme LIMES Valérie : Accueil-Animations CIAS Midi Corrèzien
Mme LORTHARIE Isabelle : Assistante Sociale : Centre médico-Social Départemental
M. PAILLASSOU Serge : Responsable du service Action Mutualiste et de la Communication : MSA Du LIMOUSIN
Melle RODRIGUEZ Mathilde : Stagiaire 1ère année BTS CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) au CIAS Midi Corrèzien
Mme ROUELLE Dominique : Secours Catholique
Mme SAVARO Catherine : future bénévole
Mme SEGURA Valérie : Assistante Sociale : Centre médico-Social Départemental
M. TRONCHE François : Secours Catholique

Personnes excusées :

M. SIMONET Alain, Président CIAS Midi Corrèzien
M. REYNAL Bernard, Vice-Président CIAS Midi Corrèzien
Mme PECOUYOUL Marie-Claude, Maire de Curemonte

L'objectif de cette rencontre est d'étendre le réseau Bavard'âge sur tout le territoire Midi Corrèzien.

Rappel :

Le réseau Bavard'âge, réseau de lutte contre l'isolement a été mis en place en avril 2016 sur le secteur de Meyssac.

Celui-ci a vocation de mettre en relation des bénévoles formés auprès de personnes repérées en situation d'isolement telles que les personnes âgées (PA) et les personnes handicapées (PH).

Le Centre Intercommunal d'action Sociale Midi Corrèzien a réuni le vendredi 07 Juin à la salle Polyvalente du Pescher, le comité de pilotage du réseau Bavard'âge dans le but d'étendre ce réseau sur tout son territoire.

Les réseaux de lutte contre l'isolement Bavard'âge/Voisineurs sont pilotés par le Conseil Départemental de la Corrèze, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole, Familles Rurales, la Carsat et les Instances de Coordination de l'Autonomie.

L'Instance de coordination étant un pivot essentiel dans l'organisation et dans la proximité. Un comité de pilotage départemental se réunit annuellement pour définir les orientations communes et suivre ces réseaux.

Cette action est inscrite dans le Schéma Départemental de l'Autonomie 2019/2023 au titre de la lutte contre l'isolement.

Différence entre Voisineurs et Bavard'âge :

Les réseaux Voisineurs sont impulsés par Familles Rurales alors que Bavard'âge l'est par la MSA. C'est la seule différence.

Sont donc identiques : le fonctionnement, les partenaires, le journal des réseaux qui est commun.

Fonctionnement du réseau :

Les engagements pour la personne isolée :

- ✓ Elle s'engage à respecter la chartre Bavard'âge.
- ✓ Elle s'engage à bien recevoir le bénévole et à respecter sa vie privée en évitant de l'appeler à son domicile.
- ✓ Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction des goûts respectifs : discussion, lecture, promenades à pied, jeux.....
- ✓ La première visite s'effectue avec l'animatrice de l'Instance de Coordination de l'Autonomie. Il est déterminé alors pour un moment de conversation, de jeu ou de promenade à pied. Toujours le même bénévole pour la même personne à visiter.
- ✓ L'accord se fait entre les 2 parties : personnes visitées et visiteurs, la visite peut être faite 1 fois par mois suivant la demande de la personne.

Les engagements pour le bénévole :

- ✓ Il s'engage sur une durée d'un an renouvelable et à respecter la chartre Bavard'âge.
- ✓ A faire partie d'une équipe de bénévoles et de professionnels.
- ✓ A participer aux réunions des bénévoles.
- ✓ A participer aux temps d'échanges qui lui seront proposés.
- ✓ A respecter la chartre Bavard'âge.
- ✓ Le déroulement et le contenu des visites sont fonction des goûts respectifs : discussion, lecture promenades à pied, jeux....
- ✓ Les visites se font à titre gracieux
- ✓ Ecoute et Soutien : une psychologue peut intervenir si le bénévole rencontre un souci ou est en difficultés (exemple : une fin de vie)

Rôle de l'ICA :

La première visite s'effectue avec l'animatrice de l'Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA). Sont déterminés alors les jours et heures de visites.

Toute visite annulée ou tout désengagement devra être signalé à l'animatrice de l'instance.

Les visites se font à titre gracieux : tout don est exclu.

Conclusion

Une réunion sera programmée 1 à 2 fois /an pour faire le point sur le réseau et son fonctionnement. Actuellement, peu de bénévoles pour intervenir. Aussi, un appel est lancé à toutes les personnes qui auraient un peu de temps de libre.

Informations et inscriptions à l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05.55.84.05.05